Monsieur le Marquis

J'ai reçu la lettre que votre
Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser
sous la Date du 15. Octobre dernier, m'
étant trouvé absent longtems après
j'en ai pu avoir l'honneur d'y répondre
plutôt.

J'ai pris dument Note du Decret
de S. M. relativement aux Devoirs
des Chefs Consulaires envers le Commerce
Général de l'Empire du Brésil, q
je m'y conformerai

Je prends à cette Occasion la
liberté d'exposer à Votre Excellence

qu'il n'arrive que trop fréquemment
que les parents des jeunes Brésiliens
qui voyagent leurs fils en Europe
pour y étudier, négligent souvent de
donner à ces jeunes gens les crédits
nécessaires pour pourvoir à leurs besoins
et qu'il en résulte pour eux de grands
inconvénients, j'ai eu moi-même à souffrir
d'un pareil genre de privation pendant
plus de dix mois en prison
pour dettes. Il y aurait à pouvoir
moyen d'astreindre les sujets de S.M.
lorsqu'ils voyagent dans les pays étrangers
et les obliger à fournir une caution
pour une somme déterminée, pour
cette précaution, les agents consulaires
pourraient exiger des Français qui
iraient à Rio de Janeiro à
[illegible]

de Votre Excellence.

J'ai l'honneur d'être avec
une haute Considération
de Votre Excellence
le très humble et très obéissant
Serviteur
Jules [illegible]
Vice Cte

Montpellier le 2e Décembre
1829

S. E.
Monsieur le Marquis de Rezende
Ambassadeur de S. M. l'Empereur
du Brésil à Paris